



## *Alors quels sont ces 11 points qui, comme par hasard, caractérisent nos maillots ?*

- **1. Sa forme** : les fabricants privilégient la ligne des maillots près du corps pour affiner la silhouette sans gêner le mouvement. Les maillots sont toujours avec manches courtes alors que le règlement autorise des maillots sans manches. En revanche, si le col se présente souvent avec un rabat, il peut aussi être ras de cou ou en V. Le tee-shirt semble donc autorisé (puristes, à vos tablettes...)
- **2. Sa matière** : si le textile à mailles (donc tissé tel le coton) a donné son nom au maillot, les tissus de synthèse lui ont largement succédé afin de procurer un meilleur confort. Le polyester, la microfibre thermoactive garantissent une évaporation optimale de la chaleur et de la transpiration tout en gagnant en légèreté et en élasticité.
- **3. Ses couleurs et celles du club** : le règlement précise que les couleurs doivent être nettement différentes de celle de la balle, règle à laquelle il faut s'attacher en dépit des différentes couleurs de balles, la prolifération des coloris et des inscriptions publicitaires. Certains clubs ont toujours cherché à se différencier par la symbolique des couleurs qui n'est pas neutre dans l'inconscient collectif. Soyez curieux à rechercher cette symbolique des couleurs, variable selon les pays et imaginons ce que couleur veut dire !
- **4. Les identifiants du club** : le club va chercher à s'identifier par son nom et compléter son identité visuelle par un sigle ou un logo. Les dimensions de cette identité ne sont pas réglementées et peuvent donc s'exprimer librement. Amusons nous à décrypter les logos des clubs de Ping dont certains sont fort imaginatifs !
- **5. Les identifiants du joueur** : le règlement autorise l'identification du joueur, en chiffres ou lettres, au dos de la chemisette. Ce mouvement récent s'inscrit dans une société d'image et d'individualisation qui peut rapprocher des courants sociétaux portés par les réseaux sociaux, le tuning, le tatouage, les blogs,... Voyons si nos champions se différencient ou se font connaître !
- **6. Les identifiants publicitaires tenant au vêtement** : les fabricants sont autorisés à mentionner leur nom, marque, sigle ou symbole dans une dimension maximale de 24 cm<sup>2</sup>. Eléments de personnalisation du vêtement à caractère publicitaire (différent de l'étiquette qui marque le nom, la taille et la provenance et est réglementée par l'autorité publique), ils permettent de reconnaître notre discipline par les fabricants spécialisés qui la servent. La vie des entreprises suit celle des hommes, elles contribuent également à dater les maillots et à les retracer dans l'histoire du tennis de table. Rappelons-nous le logo du Coq Sportif (1909), emblème d'un fabricant français - Emile Camuset - qui est à la cocarde sportive nationale ce que le bonnet phrygien est à la cocarde nationale tout court. Et les ailes de Butterfly qui parleront aux anglicistes. En les commentant, faites vivre ces signes et parlons de l'économie du sport !
- **7. Les identifiants publicitaires tenant au mécénat ou parrainage** : le mécénat ou parrainage d'entreprise est recherché pour accompagner l'effort des institutions publiques et donner un supplément de signification au maillot. Il existait déjà dans le cadre du « Sport dans l'entreprise » où il se confondait avec le nom du club. Cette évolution, encadrée par une réglementation précise en quantité et dimensions, n'est en revanche pas normée quant à son contenu. On peut donc imaginer du texte mais aussi de l'image. Ces inscriptions témoignent certes de la recherche de sources de financement diversifiées mais aussi d'un surcroît d'intégration de notre sport dans la société civile, hors du cocon exclusif du milieu sportif associatif. Par ce biais, le maillot est un support d'une mémoire supplémentaire, celle du monde de l'entreprise (rappelez-vous le maillot vert 1976 de SAINT-ETIENNE associé à MANUFRANCE qui n'est pas sans rappeler le souvenir d'un mouvement industriel public puissant, les manufactures). Chez nous celui de Sport MACHOMET ou des tables TAS aujourd'hui disparues ! Voyons qui nous aide à promouvoir notre chère discipline !
- **8. Les titres de noblesse** : le règlement ne semble pas faire état spécifiquement de ces distinctions et donc ne pas faire partie des pratiques de notre discipline. En général, les joueurs peuvent arborer sur leur maillot leurs titres de gloire sous forme d'un liseré, d'une étoile, sorte de transposition des insignes de grade en vigueur dans l'armée. Imaginons le dernier maillot de champion de France de Maître Jacques, frappé du sceau de 17 étoiles de champion de France ou d'une belle étoile planétaire pour Jean-Philippe GATIEN marquée de l'année 1993 !
- **9. le dossard** : dans toute compétition importante, les compétiteurs doivent être identifiés par un dossard qui, en général, porte un numéro à rapprocher d'une liste d'engagés figurant dans un programme. Le dossard fait partie de la vie du maillot et lui est étroitement associé. La publicité sur le dossard est un moyen de financer une dépense incompressible. Mais au-delà, sans sombrer dans le fétichisme des chiffres, ce dossard constitue le trait d'union entre le maillot et l'évènement que ce dernier représente. Il est indissociable de l'exploit et sera conservé près du maillot et du programme comme pour lui donner une expression supplémentaire.

- **10. La dédicace** : à l'origine, la dédicace est le fait de placer son œuvre sous l'autorité supérieure d'une personne illustre pour lui témoigner ses sentiments de gratitude ou d'amitié. La dédicace personnelle demandée sur le maillot qui est la manifestation concrète de l'exploit sportif, est un signe de reconnaissance du supporter envers le champion. Elle donne sans nul doute une valeur ajoutée, souvent symbolique et identificatrice, à ce maillot lorsque de surcroît le paraphe est personnalisé à l'adresse du récipiendaire.
- **11. Autres particularités du règlement** : le règlement stipule que les joueurs d'une même équipe doivent disposer d'un maillot identique. Outre les éléments de reconnaissance, d'unité et d'esthétique, cette obligation peut être interprétée comme la volonté d'afficher les valeurs de l'amateurisme autour de l'esprit de club et d'équipe.

On ne saurait quitter la symbolique du maillot sans rappeler la panoplie des maillots « évènementiels » ou « commémoratifs », *sorte de produits dérivés*, qui traduisent le souvenir d'une manifestation sportive et raniment, le temps passé, la flamme du souvenir. Cherchez ce qui vous rappelle un championnat de France, une rencontre internationale, un grand tournoi, les mondiaux 2003 à BERCY, ...

Alors, préparons-nous à créer un maillot commémoratif TT/musée du Ping pour les JO 2024 afin de le brandir comme notre bannière en signe de ralliement à la cause du Tennis de table et comme effigie à notre projet en particulier.



Règlements sportifs FFTT : voir chapitres 3.2.2 (tenue) et 3.2.5 (publicité)

<https://www.fftt.com/site/competition/infos-generales/les-reglements>